REGLEMENT LA GOM'

Course nature - Dimanche 9 juillet 2017 – Gomelange

« La Gom' » est une course nature organisée par la **Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) de Gomelange**, association affiliée à la fédération départementale des MJC de la Moselle.

Article 1– Parcours :

L'essentiel du parcours se situe sur des sentiers et chemins forestiers de la commune. Le choix des circuits (7 ou 12km) devra être réalisé lors de l'inscription.

Le balisage sera effectué par de la rubalise, du fléchage ainsi que des marquages au sol. Des signaleurs seront positionnés sur divers points du parcours pour vous orienter. En cas de sortie du parcours, le ou les coureurs devront retrouver celui-ci par leur propre moyen. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du temps perdu par un coureur égaré. Il ne sera procédé à aucun rattrapage de temps.

La course aura lieu quelles que soient les conditions climatiques. En cas d'absence le jour de la course, aucun remboursement ne sera effectué.

Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule. **Dans la mesure du possible, la circulation sera régulée afin de ne pas gêner la qualité de la course.**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

Article 2 – Départ/Arrivée – Parking - Vestiaires

Le départ et l'arrivée de la course se feront au niveau de la salle des fêtes du village. Cette salle est équipée de WC hommes et femmes, mais le parvis de la salle accueillera également une grande tente (gestion des inscriptions, résultats), un podium, un espace de restauration, et le poste de secours. Le départ de la course sera donné **vers 10 heures.**

Par ailleurs, les coureurs bénéficieront des vestiaires situés Rue du stade (terrain de rugby). Deux vestiaires **collectifs** (un homme / un femme) de 6 douches chacun seront mis à disposition, l'organisation déclinant toute responsabilité en cas de vol.

Article 3 – Participation

L'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non, cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans, hommes ou femmes. Les jeunes non majeurs devront présenter une autorisation manuscrite de la part des parents.

Les frais d'inscription sont fixés à 7 euros par personne pour le 7km, et à 9 euros pour le 12km.

L'inscription sur place est possible, à raison de **10 euros par personne (tarif unique quel que soit le circuit).**

Article 4 – Responsabilité :

Les coureurs participent à cette manifestation sous leur propre responsabilité. Certificat médical à fournir au plus tard au retrait des dossards :

Les athlètes non licenciés devront remettre un certificat médical (loi 99-223 et code du sport article L 231-3) avec la mention de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an, ou sa photocopie.

Les athlètes licenciés FFA ou FFT devront remettre une photocopie de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication.

Aucune participation à la course (même sans dossard) ne sera acceptée sans certificat médical.

La responsabilité civile de l'association est couverte par un contrat souscrit auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement

La gestion des secours est confiée à l'UDIOM (Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte) de la Moselle.

Article 5 – Classement / Récompenses

Chaque participant recevra une série de photos numérisées, prises par un photographe professionnel (L'Impala Photographie).

Un classement distinct par catégories homme et femme sera effectué pour les circuits du 7 et du 12km. Le premier et la première de chaque catégorie seront récompensé(e)s. **Les récompenses ne sont pas cumulables.**

NOS PARTENAIRES

SOMELOR - Fenêtres et portes en PVC - Volets roulants et battants - GUEBLEZ - 42, rue de la Tuilerie 57220 BOULAY - Tél. 03 87 57 36 88 - Fax 03 87 79 21 12

ORDRE DE MALTE FRANCE

OPTIC.com

PLATRERIE BECK PATRICK - Plâtre traditionnel - Isolation Int-Ext - Crépis Peinture - 6 rue Pierre Delaplanche Sornitzer - 57220 Boulay - Tél. 03 87 74 13 50 - Fax 03 87 35 08 51 - Port. 06 89 22 37 46 - E-mail : platreriebeck@aol.com

ENTRETIEN ESPACES VERTS - POUR TOUS SERVICES EXTÉRIEURS NOUS AVONS LA SOLUTION - SGS

DIAGONAL COIFFURE

MULTISERVICES JMD - Electricité - Automatisme - Dépannage - Petits travaux du bâtiment - Jean-Michel DIVO - 11 Rue du Stade - 57320 SCHWERDORFF - Tel : 03 87 45 55 28 - 06 17 37 70 94

Crédit Mutuel

EUROTER EXPERIENCE & EXPERTISE

EUTERRA LOCATION - TRAVAUX PUBLICS

ENTRETIEN ESPACES VERTS - POUR TOUS SERVICES EXTÉRIEURS NOUS AVONS LA SOLUTION - SGS

JAGER CERAMIC - Gros-œuvre - Isolation - Bois - Couverture - Dalles - Pavés - FRANCE MATÉRIAUX - CARRELAGE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - MEUBLES DE SALLE - ROBINETTERIE - CABINES DE DOUCHE - PEINTURE - LASURE - TRAITEMENT DU BOIS - RACCORDS PE - SANITAIRE - MATÉRIAUX - MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - CONNEXIONS ET FIXATIONS - 6, rue du Général de Rascas - 57203 BOULAY - Tél. 03 87 79 14 78 - Fax 03 87 79 11 13

BOURG ERWIN expert par nature

MACARONS DE BOULAY

OZ'ARCADES - BAR & TARTINES - 27 place St-Louis 57000 Metz - 06 79 85 55 13

Marie Boutic' - La mode au féminin - JEAN'STOCKS - La mode au masculin - Marie-Hélène - 5-7 Place Clémenceau - 57220 BOULAY - 03 87 79 36 42 - 06 82 32 15 20 - jean.stocks@wanadoo.fr

COMMUNE DE GOMELANGE

Super U - Rue Général Newinger - 57220 Boulay-Moselle - Tel : 03 87 79 43 60

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et à envoyer avant le 7 juillet au + tard, accompagné :
* d'un chèque de règlement de euros à l'ordre de "MCL Gomelange"
* de votre certificat médical (cf article 4 du règlement)

à : Nicolas SIEGER, 1 Rue des Frênes, 57220 GOMELANGE

Pour plus d'informations :
Mail : lagom57220@gmail.com
Gotiming : https://gotiming.fr/evenement/trail/lagom

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Date de naissance : _____
Téléphone : _____
Mail: _____
Licencié : oui - N° licence FFA :
non
Club : _____
Date : _____ Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné Mme ou Mr....., responsable légal, autorise mon enfant_____ à participer à la course.

Date : Signature :

DOSSARDS ET INSCRIPTIONS

Retrait des dossards le samedi de 16h à 18h (salle des fêtes), et le dimanche jusqu'à 9h45

INSCRIPTIONS ACCEPTEES 15 min AVANT LE DEPART

L'impala Photographie

Klub de la Nied Gomelange

LA GOM'

GOTIMING

SEB Sono & Animation